



Pathologies de la construction : l'AQC et Ginger signent un accord-cadre

Paris, le 9 novembre 2017 - L'Agence Qualité Construction (AQC) et Ginger ont signé ce jeudi matin, 9 novembre, un accord-cadre pour des actions de communication et de partage de connaissances sur des sujets liés aux pathologies et à la qualité des constructions.

Cet accord signé par Philippe Estingoy, Directeur Général de l'AQC, et Michel Khatib, Directeur de Ginger CATED, concrétise une volonté de travailler et de progresser ensemble dans les domaines de l'observation (notamment par retours d'expériences) et de la prévention liée aux pathologies.

Il faut rappeler que la sinistralité liée à la pathologie des fondations est une des plus coûteuses pour les assureurs construction (garantie décennale) et pour les assureurs dommage, lors de situation de catastrophe naturelle liée au retrait-gonflement des argiles.

Pour Ginger, par ses activités liées à l'ingénierie des sols et des pathologies des ouvrages existants, les cas d'observation de désordres, leur prévention et leur remédiation sont nombreux. Le partage de ces expériences peut tendre à favoriser de meilleures pratiques dans la qualité des constructions.

A propos du Groupe Ginger

Ginger est le leader français de l'ingénierie de prescription. Spécialisé dans l'ingénierie des sols, de l'eau, des matériaux et de l'environnement, le Groupe sécurise les projets et ouvrages, optimise leur durabilité and les intègre dans leur contexte environnemental. Ginger développe ses compétences autour d'une chaîne de valeur unique : prélever, analyser, diagnostiquer et recommander.

Avec un réseau composé de 70 agences, le Groupe emploie 1 500 collaborateurs en France Métropolitaine, en outremer et en Afrique. Ginger, c'est 150 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et plus de 30 000 études par an à travers le monde.

A propos de l'Agence Qualité Construction (AQC)

Depuis sa création en 1982, l'action de l'AQC est basée sur une idée simple : c'est la mise en œuvre d'un retour d'expérience efficace autour des pathologies et de la sinistralité du bâtiment qui est la plus à même d'aider le secteur à faire évoluer ses savoir et ses savoir-faire, et à améliorer ainsi en permanence la qualité des projets de construction.

L'AQC est une association loi 1901 qui regroupe la quasi-totalité des acteurs français de la construction. Cette représentativité lui permet d'être un lieu de consensus : les analyses et les recommandations issues de ses groupes de travail sont partagées par l'ensemble des acteurs. Elles sont donc dotées d'une forte légitimité.

Contact Presse

Groupe Ginger
Maxime Poux
Responsable de la Communication
+33 (0)1 30 85 37 33
+33 (0)7 63 30 13 33
m.poux@groupe-cebtp.com

AQC
Frédéric Henry
Directeur prévention, construction et partenariats
+33 (0)1 44 51 03 51
f.henry@qualiteconstruction.com